

July 15, 2019 @ 4:00 p.m./le 15 juillet 2019 à 16 h

REGULAR PUBLIC MEETING/SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE

1.

CALL TO ORDER/OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.

ADOPTION OF AGENDA/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.

CONFLICT OF INTEREST DECLARATIONS/DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

4.

ADOPTION OF MINUTES/ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Regular Public Council Meetings – June 3 and 17, 2019/Séances ordinaires publiques – 3 et 17 juin 2019

5.

CONSENT AGENDA/QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL

5.1 Street Closure – Tour of Hope – Street affected: Main Street – July 28, 2019

Motion: That the organizers of the Tour of Hope be granted permission for the following street closure:

- From 4 p.m. until 7 p.m. on Sunday July 28, 2019.

Main Street from Alma Street to Church Street for bike arrival and Assumption Place event

Fermeture de rue – Tour de l'espoir – Voie touchée : rue Main – 28 juillet 2019

Motion : Que soit autorisée la fermeture de rue suivante pour permettre la tenue du Tour de l'espoir :

- de 16 h à 19 h le dimanche 28 juillet 2019;

rue Main, à partir de la rue Alma jusqu'à la rue Church pour l'arrivée des cyclistes et l'événement à la Place de l'Assomption.

5.2 Street Closure – River of Pride Parade – Streets affected: Main Street, Albert Street, Foundry Street, Downing Street – August 31, 2019

Motion: That permission be granted for the following street closures to accommodate Moncton's River of Pride Parade on Saturday August 31, 2019:

- From 8:30 a.m. to 2:30 p.m., a full street closure on Albert Street from Foundry Street to Euston Street for parade line-up and staging
- From 8:30 a.m. to 2:30 p.m., a full street closure on Foundry Street from Record Street to Main Street for parade line-up and staging
- Parade closure of Main Street at 1:15 p.m. proceeding East from Main Street and Foundry Street to Downing Street to disband at Riverfront Park.
 - o Closure of Main Street from Bonaccord Street to Mechanic Street, and closure of Downing Street from Main Street to Assomption Boulevard for parade

Fermeture de rues – Défilé de la fierté – Voies touchées : rues Main, Albert, Foundry et Downing – 31 août 2019

Motion : Que soient autorisées les fermetures de rues suivantes pour permettre la tenue du Défilé de la fierté de Moncton le samedi 31 août 2019 :

- de 8 h 30 à 14 h 30, fermeture complète de la rue Albert entre les rues Foundry et Euston pour le rassemblement des participants et la mise en place du défilé;
- de 8 h 30 à 14 h 30, fermeture complète de la rue Foundry entre les rues Record et Main pour le rassemblement des participants et la mise en place du défilé;
- fermeture de la rue Main à 13 h 15 pour la tenue du défilé dans le sens est à partir de la rue Main et de la rue Foundry jusqu'à la rue Downing pour le démantèlement du défilé au parc Riverain;

- o fermeture de la rue Main à partir de la rue Bonaccord jusqu'à la rue Mechanic et fermeture complète de la rue Downing pour la tenue du défilé.

5.3 **Street Closure** – Resurgo Marathon – Street affected: Main Street – September 8, 2019

Motion: That the organizers of the Resurgo Marathon be granted permission for the following street closure:

- From 7 a.m. to 9 a.m. September 8, 2019: a one-lane closure, east-bound lane of Main Street from Harper Street to Wheeler Boulevard.

Fermeture de rue – Marathon Resurgo – Voie touchée : rue Main – 8 septembre 2019

Motion : Que soit autorisée la fermeture de rue suivante pour permettre la tenue du Marathon Resurgo :

- de 7 h à 9 h le 8 septembre 2019 : fermeture de la voie en direction est de la rue Main entre la rue Harper et le boulevard Wheeler.

5.4 **Street Closure** – Cats Cup – Street affected: Canada Street – September 14, 2019

Motion: That the organizers of the Cats Cup be granted permission for the following street closures:

- A full street closure of Canada Street from 6 a.m. to 2 p.m. on Saturday, September 14, 2019

Fermeture de rue – Coupe des Cats – Voie touchée : rue Canada – 14 septembre 2019

Motion : Que soit autorisée la fermeture de rue suivante pour permettre la tenue de la Coupe des Cats :

- fermeture complète de la rue Canada de 6 h à 14 h le samedi 14 septembre 2019.

5.5 **Street Closure & Noise By-Law Exemption (additional)** – Congrès mondial acadien 2019
Street Affected Downing Street – August 14 & 15, 2019 – Noise By-Law Exemption – August 17, 2019

Motion: That permission be granted for the following street closure to accommodate the earlier installation of a large tent structure along Downing Street:

- Closure of Downing Street between Assomption Boulevard and Sommet Lane beginning Wednesday, August 14, 2019 from 6 p.m. until the previously approved street closure begins on Thursday, August 15 at 6 a.m.

That permission be granted for the following Noise By-Law exemption to accommodate evening stage entertainment on the Riverfront:

- From 11 p.m. until 1:00 a.m. on Saturday, August 17, 2019

Fermeture de rue et exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs (supplémentaires) – Congrès mondial acadien 2019 – Voie touchée : rue Downing – 14 et 15 août 2019 – Exemption à l'arrêté : 17 août 2019

Motion : Que la permission soit donnée de fermer la rue suivante pour permettre d'installer préalablement une grande tente sur la rue Downing :

- fermeture de la rue Downing entre le boulevard Assomption et la ruelle Sommet à partir du mercredi 14 août 2019 à 18 h jusqu'au début de la fermeture de rue le jeudi 15 août 2019 à 6 h déjà approuvée.

Que soit autorisée l'exemption de l'Arrêté concernant les bruits excessifs pour permettre la tenue du spectacle sur scène en soirée dans le parc Riverain :

- de 23 h à 1 h le samedi 17 août 2019.

5.6 **Noise By-Law Exemption** – Magnetic Hill Concert – August 9 & 10, 2019

Motion: That permission be granted for the following noise by-law exemption to accommodate a concert event at the Magnetic Hill Concert Site:

- From 11 p.m. on Friday, August 9 until 12 a.m. on Saturday, August 10
- From 11 p.m. on Saturday, August 10 until 12 a.m. on Sunday, August 11

Exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs – Concert à la Côte magnétique – 9 et 10 août 2019

Motion : Que soit autorisée l'exemption de l'Arrêté concernant les bruits excessifs pour permettre la tenue d'un concert sur le site des concerts de la Côte magnétique :

- de 23 h le vendredi 9 août à midi le samedi 10 août 2019;

- de 23 h le samedi 10 août à midi le dimanche 11 août 2019.

5.7 **Noise By-Law Exemption** – Rentrée universitaire 2019 (l'Université de Moncton) –
September 1, 2019

Motion: That permission be granted for the following noise by-law exemption to accommodate evening entertainment at the Université de Moncton as part of Rentrée universitaire 2019:

- From 11 p.m. on Sunday, September 1, 2019 until 1 a.m. on Monday, September 2, 2019.

Exemption à l'arrêté concernant les bruits excessifs – Rentrée universitaire 2019 (Université de Moncton) – 1^{er} septembre 2019

Motion : Que soit autorisée l'exemption de l'Arrêté concernant les bruits excessifs pour permettre la tenue d'un spectacle en soirée à l'Université de Moncton dans le cadre de la Rentrée universitaire 2019 :

- de 23 h le dimanche 1^{er} septembre à 1 h le lundi 2 septembre 2019.

6.

PUBLIC AND ADMINISTRATION PRESENTATIONS/ EXPOSÉS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATIONS

6.1 PUBLIC PRESENTATIONS/ EXPOSÉS DU PUBLIC

6.1.1 **Presentation** – Hub City Youth Summit – Patrick Richard

Présentation – Sommet de la jeunesse du Hub City – Patrick Richard

6.1.2 **Presentation** – RibFest Update – Darrell Nameth, Rotary Club of Moncton West and Riverview

Présentation – Résultats du Rotary RibFest – Darrell Nameth, Club Rotary de Moncton Ouest et Riverview

Other Presentation/Autres présentations

6.2 ADMINISTRATION PRESENTATIONS/EXPOSÉS DE L'ADMINISTRATION

6.2.1 **Presentation** – Canadian Society for Civil Engineering Award – Sherry Trenholme, Director Municipal Facilities

Présentation – Remise de prix de la Société canadienne de génie civil – Sherry Trenholme, directrice, Bureau des installations municipales

7.

PLANNING MATTERS/ QUESTIONS D'URBANISME

7.1 **New Rezoning Application** – 1220 Ryan Street

Motion:

That Moncton City Council proceed with amendment process for Zoning By-law Z-213.68 and:

- 1) That Council give 1st reading to Zoning By-law amendment Z-213.68;
- 2) That a public hearing be set for August 19, 2019; and
- 3) That By-law Z-213.68 be referred to the Planning Advisory Committee for its written views; and

The rezoning, if approved, should be subject to a conditional zoning agreement, including but not limited to:

- 1) That the fence on the south side be erected prior to construction work on the subject site to ensure the construction work does not negatively impact the adjacent residential neighbours;
- 2) That this rezoning approval shall expire within forty-eight (48) months of it coming into effect unless a development permit is obtained;
- 3) That as per Policy PA-1 (Plan Administration & Implementation), a Municipal Plan amendment is not required
- 4) All uses of land pursuant to this agreement shall conform with the provisions of the City of Moncton Zoning By-law, as amended from time to time, except as otherwise provided herein;
- 5) That nothing contained herein shall prohibit or in any way limit the Developer's right to apply for a variance pursuant to the provisions of the Community Planning Act;
- 6) The development shall be carried out in substantial conformance with the plans and drawings submitted as Schedule B; and
- 7) That the \$1,000 security deposit required for a Conditional Rezoning Agreement and by-law registry fees, be paid prior to registration.

Nouvelle demande de rezonage – 1220, rue Ryan

Motion :

Que le Conseil municipal procède à la modification de l'Arrêté de zonage Z-213.68 et :

- 1) que le Conseil soumette à une première lecture la modification de l'Arrêté de zonage Z-213.68;
- 2) qu'une audience publique ait lieu le 19 août 2019;
- 3) que le Comité consultatif d'urbanisme soit saisi de l'Arrêté Z-213.68 pour rendre par écrit ses avis.

S'il est approuvé, le rezonage doit être soumis à une entente conditionnelle sur le rezonage, prévoyant entre autres :

- 1) que la clôture du côté sud soit aménagée avant les travaux de construction sur le site visé afin de s'assurer que ces travaux ne nuisent pas aux voisins du quartier résidentiel contigu;
- 2) que cette approbation du rezonage expire dans les quarante-huit (48) mois suivant la date à laquelle elle entre en vigueur, sauf si un permis d'aménagement est délivré;
- 3) que conformément à la Politique PA-1 (Administration et mise en œuvre du Plan), il ne soit pas nécessaire de modifier le Plan municipal;
- 4) que toutes les utilisations du terrain conformément à cette entente respectent les dispositions de l'Arrêté de zonage de la Ville de Moncton, dans sa version modifiée périodiquement, sauf dispositions contraires de cet arrêté;
- 5) que nulle disposition de l'Arrêté n'interdise ni ne limite, d'une manière ou d'une autre, le droit du promoteur à demander une dérogation conformément aux dispositions de la *Loi sur l'urbanisme*;
- 6) que les travaux d'aménagement soient réalisés en respectant essentiellement les plans et les dessins déposés dans l'annexe B;
- 7) que le dépôt de garantie obligatoire de 1 000 \$ dans le cadre de l'entente conditionnelle sur le rezonage et que les droits relatifs au registre des arrêtés soient versés avant l'enregistrement.

7.2 **Tentative Subdivision Plan** - Unit 2 - Université de Moncton Subdivision

Motion : That Moncton City Council:

- Assent to the location of that portion of Rue De La Francophonie Street (public);
- Assent to the location of Land for Public Purposes (62 sq. m.);

as proposed on the Tentative Plan entitled Unit #2, Université de Moncton Subdivision

Subject to the following Condition:

- Streets and Services to be designed and constructed in accordance with the City's current Subdivision Standards and Guidelines.

Plan de lotissement provisoire – Unité 2 – Université de Moncton

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton donne son accord sur l'emplacement :

- de ce tronçon de la rue de la Francophonie (public);
- du terrain d'utilité publique (62 mètres carrés);

selon les modalités proposées dans le Plan de lotissement provisoire intitulé Unité n° 2, lotissement de l'Université de Moncton.

Sous réserve de la condition suivante :

- les rues et les services doivent être conçus et aménagés conformément aux Normes et aux Directives de lotissement de la Ville.

8.

STATEMENTS BY MEMBERS OF COUNCIL/ EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Susan Edgett
Paul Pellerin
Pierre Boudreau
Greg Turner
Shawn Crossman

Paulette Thériault
Blair Lawrence
Charles Léger
Brian Hicks
Bryan Butler
Dawn Arnold

9.

REPORTS AND RECOMMENDATIONS FROM COMMITTEES AND PRIVATE MEETINGS/ RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS ET RÉUNIONS À HUIS CLOS

9.1 Presentation – Public Art Master Plan

Motion :

1. **That** Moncton City Council approves the adoption of the 2019-2029 Public Art Master Plan as recommended by the Cultural Board.
2. **That** Moncton City Council approves the updated Percent for Public Art Policy of June 17, 2019

Présentation – Plan directeur sur l’art public

Motion :

1. **Que** le Conseil municipal de Moncton approuve l’adoption du Plan directeur sur l’art public de 2019-2029 selon la recommandation du Conseil culturel.
2. **Que** le Conseil municipal de Moncton approuve la mise à jour de la Politique sur l’art public du 17 juin 2019.

9.2 Recommendation(s) – Private Session – June 10, 2019

Recommandation(s) – Séance à huis clos – 10 juin 2019

9.3 Recommendation(s) – Committee of the Whole – June 24, 2019

1. **Motion: That** Moncton City Council adopt the Levels of Service for Economic Development, Codiac Transpo, Venues, Utilities, Leisure Services, Moncton SPCA, and Greater Moncton Pest Control Commission.
2. **Motion: That** Moncton City Council adopt the revised Fire Department levels of service.

Recommandation(s) – Comité plénier – 24 juin 2019

1. **Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton adopte les niveaux de service pour le Développement économique, Codiac Transpo, les sites d’événements, les Services publics, les Loisirs, la SPA du Grand Moncton et la Commission de désinsectisation du Grand Moncton.
2. **Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton adopte les niveaux de service révisés du Service d’incendie.

9.4 Recommendation(s) – Special Committee of the Whole – July 8, 2019

Motion: That Moncton City Council accept the job descriptions for municipal elected officials, outlined in the Roles and Responsibilities document prepared by the Enhancing Democracy Implementation Committee, as an education tool for members of the public, and that the document be published on the Council page of the City’s website.

Recommandation(s) – Séance extraordinaire du Comité plénier – 8 juillet 2019

Motion : Que le Conseil municipal de Moncton accepte les descriptions de poste des élus municipaux, dont les grandes lignes sont exposées dans le document Rôles et responsabilités préparé par le Comité de mise en œuvre du rapport sur la promotion de la démocratie, à titre d’outil d’information pour les membres du public, et que ce document soit publié sur la page du Conseil municipal sur le site Web de la Ville.

10.

REPORTS FROM ADMINISTRATION/ RAPPORTS DE L’ADMINISTRATION

10.1 City Contract W19D 05AX – Grade Crossing Improvements – Phase 2

Motion:

1. That City Contract No. W19D 05AX, Grade Crossing Improvements – Phase 2, be awarded to AVL Construction Group Inc. in the amount of \$473,308.72 including HST (\$429,212.81 net municipal cost), and that the budget for the project be set at \$980,000.00 including net HST, purchasing of Omni panels, the City’s portion of the CN Grade Crossing Improvements, engineering (including Crandall Engineering Ltd., Recommendation No. 3 below) and contingency.

2. That a contract with AVL Construction Group Inc. be drafted, and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign said contract and affix the Corporate Seal of the City of Moncton.
3. That Professional Engineering Services for the construction management and post-construction activities be awarded to Crandall Engineering Ltd. for a total proposed price of \$47,040.75, including HST (\$42,658.19 net HST), as outlined in the attached Crandall Engineering Ltd. Proposal dated June 21, 2019.
4. That a Professional Engineering Services agreement which includes all project phases be drafted, and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign said agreement and affix the Corporate Seal of the City of Moncton thereto.
5. That the Mayor and City Clerk be authorized to sign the funding agreements with CN Rail for each Grade Crossing, and affix the Corporate Seal of the City of Moncton thereto.
6. That the Mayor and City Clerk be authorized to sign the Canada – City of Moncton Rail Safety Improvement Program Agreement for Grade Crossing Improvements and affix the Corporate Seal of the City of Moncton thereto.

Contrat de ville W19D 05AX – Amélioration des passages à niveau – Phase 2

Motion :

1. Que le contrat de ville W19D 05AX (Amélioration des passages à niveau) soit attribué à AVL Construction Group Inc. pour la somme de 473 308,72 \$, TVH comprise (soit un coût net de 429 212,81 \$ pour la municipalité) et que le budget du projet soit fixé à 980 000,00 \$, dont la TVH nette, l'achat des panneaux Omni, la partie de la Ville dans l'Amélioration des passages à niveau du CN, l'ingénierie (en tenant compte de Crandall Engineering Ltd.; recommandation n° 3 ci-après) et des éventualités.
2. Que le texte du contrat à attribuer à AVL Construction Group Inc. soit rédigé et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer ledit contrat et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.
3. Que le contrat des services professionnels d'ingénierie pour les activités de gestion de la construction et les activités postérieures à la construction soit attribué à Crandall Engineering Ltd. pour le prix total proposé de 47 040,75 \$, TVH comprise (42 658,19 \$ nets de la TVH), selon les modalités exposées dans la proposition ci-jointe de Crandall Engineering Ltd. en date du 21 juin 2019.
4. Que le texte du contrat des services professionnels d'ingénierie, qui tient compte de toutes les phases du projet, soit rédigé et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer ledit contrat et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.
5. Que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer les ententes de financement avec CN Rail pour chaque passage à niveau et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.
6. Que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer l'accord du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire entre le Canada et la Ville de Moncton pour l'amélioration des passages à niveau et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.

10.2 **Maintenance Renewal Agreement – Infor/Hansen**

Motion: That the Infor 5-year maintenance addendum be approved and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign all related documents and affix the corporate seal thereto.

Entente de renouvellement pour l'entretien – Infor/Hansen

Motion : Que l'annexe pour les travaux d'entretien sur cinq ans d'Infor/Hansen soit approuvée et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents afférents et à y apposer le sceau municipal.

10.3 **Tender TCS19-085 – Riverfront Trail Bridge Refinishing**

Motion:

1. That Tender #TCS19-085 for Riverfront Trail Bridge Refinishing be awarded to the lowest Bidder meeting the Terms and Conditions, and Specifications, being MacDonald Applicators Ltd. (Bid Option #1), for the Total Tendered Price of \$552,126.50, including H.S.T. @ 15%.
2. It is also recommended that a ten percent (10%) Contingency Allowance in the amount of \$55,212.65, including H.S.T. @ 15% be established for this project to address any unforeseen / unknown site conditions which may result in additional work being required.
3. It is also recommended that the Mayor and City Clerk be authorized to sign an agreement with MacDonald Applicators Ltd., and affix the Corporate Seal of the City of Moncton thereto.

Appel d'offres TCS19-085 – Retouches au pont du sentier Riverain

Motion :

1. **Que** le contrat de l'appel d'offres TCS19-085 pour les retouches au pont du sentier Riverain soit attribué au soumissionnaire le moins-disant respectant les clauses et les conditions et le cahier des charges, soit MacDonald Applicators Ltd. (option 1 de la proposition) en contrepartie du prix total proposé de 552 126,50 \$, y compris la TVH de 15 %.

2. Il est également recommandé qu'une provision pour éventualités de dix pour cent (10 %), soit la somme de 55 212,65 \$, y compris la TVH de 15 %, soit constituée pour ce projet afin de tenir compte des conditions imprévues ou inconnues du site qui pourraient donner lieu à des travaux supplémentaires.
 3. Il est également recommandé que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer un accord avec MacDonald Applicators Ltd. et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.
- 10.4 **Request for Proposal RFP19-072 – Design, Build, Operation and Maintenance of Biomass Heating Systems (Operations Centre)**

Motion: That Request for Proposal #RFP19-072 for the Design and Construction of a Biomass Heating System for the City of Moncton's Operations Centre be awarded to Design Built Mechanical Inc., for the Total Negotiated Price of \$608,925.00, including H.S.T. @ 15%.

That a Five Percent (5%) Contingency Allowance in the amount of \$30,446.25, including H.S.T. @ 15% is also being recommended to address any unknown / unforeseen site conditions which may be encountered during the course of the project.

That a ten (10) year agreement be established with Design Built Mechanical Inc. for the Operation and Maintenance (O&M) of the Operations Centre's biomass boiler plant, in accordance with the annual O&M cost submitted for years One (1) to Ten (10), representing a Total Ten (10) Year O&M Cost of \$114,491.70, including H.S.T. @ 15%.

That a ten (10) year agreement be established with Design Built Mechanical Inc. for the Supply and Delivery of Biomass Fuel required for the Operations Centre's biomass boiler plant, in accordance with the Unit Bid Prices (per Gigajoule) submitted for Years One (1) to Ten (10), for a Total Estimated Ten (10) Year Biomass Fuel Cost of \$383,923.94, including H.S.T. @ 15%.

Lastly, it is also recommended that the City enter into an Agreement with the Federation of Canadian Municipalities for funding in the amount of up to \$280,914 or 50% of the eligible total project cost for the installation of a wood chip biomass boiler at the Operations Centre, and that the Mayor and City Clerk be authorized to sign all necessary documents and to affix the corporate seal thereto.

Demande de propositions RFP19-072 – Conception, construction, exploitation et entretien des systèmes de chauffage à la biomasse (Centre des opérations)

Motion : Que le contrat de la Demande de propositions RFP19-072 pour la conception et la construction d'un système de chauffage à la biomasse pour le Centre des opérations de la Ville de Moncton soit attribué à Design Built Mechanical Inc. en contrepartie du prix total négocié de 608 925,00 \$, y compris la TVH de 15 %.

Qu'une provision pour éventualités de cinq pour cent (5 %), soit la somme de 30 446,25 \$, y compris la TVH de 15 %, soit constituée pour ce projet afin de tenir compte des conditions imprévues ou inconnues du site qui pourraient donner lieu à des travaux supplémentaires.

Qu'un contrat de dix (10) ans soit établi avec Design Built Mechanical Inc. pour le fonctionnement et l'entretien (F et E) de la chaudière à biomasse du Centre des opérations, conformément au prix annuel de F et E soumis pour les années 1 (un) à 10 (dix), soit le coût total, sur dix (10) ans, de 114 491,70 \$ pour le F et E, y compris la TVH de 15 %.

Qu'un contrat de dix (10) ans soit établi avec Design Built Mechanical Inc. pour la fourniture et la livraison du biocombustible nécessaire pour la chaudière à biomasse du Centre des opérations, conformément aux prix unitaires proposés (par gigajoule) et soumis pour les années 1 (un) à 10 (dix), soit le coût total estimatif du biocombustible sur dix (10) ans de 383 923,94 \$, y compris la TVH de 15 %.

Enfin, il est également recommandé que la Ville conclue un accord avec la Fédération canadienne des municipalités pour le financement à hauteur de 280 914 \$, soit 50 % du coût total admissible du projet, pour l'installation d'une chaudière à biomasse alimentée à l'aide de copeaux de bois au Centre des opérations et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires et à y apposer le sceau municipal.

- 10.5 **Request for Proposal RFP18-027 – Supply and Installation of Parking Management System**

Motion: That Request for Proposal #RFP18-027 for the Supply and Installation of at Parking Management System be awarded to the highest-scoring Proponent, being Logic-Contrôle Inc., a division of Globatech Group, for the total negotiated price of \$678,993.88, including H.S.T. @ 15%.

Furthermore, it is also recommended that a Five Percent (5%) Contingency Allowance be established for the project, in the amount of \$33,949.694, including H.S.T. @ 15%, to address any unknown / unforeseen site conditions which may be encountered during the course of the project.

Demande de propositions RFP18-027 – Fourniture et installation d'un système de gestion du stationnement

Motion : Que le contrat de la Demande de propositions RFP18-027 pour la fourniture et l'installation d'un système de gestion du stationnement soit attribué au proposant le mieux coté, soit Logic-Contrôle Inc., division du groupe Globatech, en contrepartie du prix total négocié de 678 993,88 \$, y compris la TVH de 15 %.

En outre, il est recommandé de constituer une provision pour éventualités de cinq pour cent (5 %) pour ce projet, soit la somme de 33 949 69 \$, y compris la TVH de 15 %, afin de tenir compte des conditions imprévues ou inconnues du site qui pourraient donner lieu à des travaux supplémentaires.

10.6 **Notice of Motion** – Reinstatement of Rainbow Crosswalks – Regular Public

Motion: That the City continue to follow Transportation Association of Canada crosswalk standards as articulated in the Manual of Traffic Control Devices of Canada, which only mentions the use of white and yellow paint in the use of crosswalk lines and zebra crossing markings.

Avis de motion– Rétablissement des passages piétonniers arc-en-ciel

Motion : Que la Ville continue de respecter les normes de l'Association des transports du Canada pour les passages piétonniers selon les modalités exprimées dans le Manuel canadien de la signalisation routière, qui ne fait état que de l'utilisation de la peinture blanche et de la peinture jaune pour tracer les lignes des passages piétonniers et les balises des passages zébrés pour les piétons.

11.

READING OF BY-LAWS/ LECTURE D'ARRÊTÉS MUNICIPAUX

11.1 **A By Law** In Amendment of the City of Moncton Zoning By-Law, being By-Law Z-213.68 – *First Reading*

Arrêté portant modification de l'arrêté de zonage de la Ville de Moncton, soit l'arrêté Z-213.68 – *Première lecture*

11.2 **A By-Law** in Amendment of a By-Law Relating to the Regulation of Traffic and Parking in the City of Moncton, being T-310.32 – *Second and Third Readings*

Arrêté portant modification de l'arrêté réglementant la circulation et le stationnement dans la Ville de Moncton, soit l'arrêté T-310.32 – *Deuxième et troisième lectures*

11.3 **A By-Law** Relating to Dangerous or Unsightly Premises and Property in the City of Moncton, being By-Law Z-819 – *Second and Third Readings*

Arrêté concernant les lieux et les biens dangereux ou inesthétiques dans la Ville de Moncton, soit l'arrêté Z-819 – *Deuxième et troisième lectures*

11.4 **A By-law** Relating to a Tourism Accommodation Levy By-law in the City of Moncton, being By-Law A-1419 – *Second and Third Readings*

Arrêté concernant la taxe sur l'hébergement touristique dans la Ville de Moncton, soit l'arrêté A-1419 – *Deuxième et troisième lectures*

12.

NOTICES MOTIONS AND RESOLUTIONS/ AVIS DE MOTIONS ET RÉOLUTIONS

13.

APPOINTMENTS TO COMMITTEES/ NOMINATIONS À DES COMITÉS

14.

ADJOURNMENT/ CLÔTURE DE LA SÉANCE